



**COMITÉ
INDRE**



COMITÉ DIRECTEUR

Réunion du Lundi 11 Mai 2026

A la Maison des Sports

36000 CHÂTEAURoux

PRÉSENTS : Daniel BLIGAND, Pascal BEURROIS, Michel CASY, Sébastien DEPOND Emmanuel ÉTIENNE, Céline GOURDON, Alain GUENIN, Mareille JAMBIER, Benjamin LOPES DA SILVA, Bernard MÉRITET, Mélanie MESSAOUDI, Thierry NEVEU, Éric PISCOU, Sylvie VACHET.

INVITÉ : Aurélien THOMAS.

ABSENTS EXCUSÉS : Pascal BIZIEUX, Dominique BECHARD, Nicolas TESTU, Elodie VACHET.

ABSENT NON EXCUSÉ : Lucas LEBLOIS

La séance est ouverte à 19H00 par la présidente

1 – ADOPTION DU PV du 09 Mars 2026

Il est adopté à l'unanimité.

2 – TARIF DES LICENCES (Résultat du sondage)

Seulement 6 personnes sur 21 ont répondu au sondage.

Le résultat n'étant pas significatif, Sylvie demande un vote à main levée.

A l'issue du vote, il est décidé que le Comité de l'Indre de Tennis de Table ne désirait pas de changement dans la tarification des licences.

3 – CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES ET COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES

Depuis le dernier comité directeur du 09 Mars, il y a eu beaucoup de compétitions.

- Championnat par équipes :

Ce week-end, on a joué la 5ème journée. A cause du 8 Mai, beaucoup de matches ont été avancés. Tous les clubs concernés ont fait la demande sur SPID, ce qui est très bien.

Depuis le début de la phase, nous n'avons eu qu'un forfait.

Au moment où nous faisons la réunion, il n'y a pas d'équipe régionale qui soit en position de descendre. C'est une très bonne nouvelle surtout si cela ne change pas jusqu'à la 7ème journée.

- Autres compétitions par équipes :

Les Interclubs le samedi 28 Mars à la BERRICHONNE.

Très bonne participation. Il y avait 36 équipes réparties de la manière suivante :

- POUSSINS : 4 équipes
- BENJAMINS : 8 équipes
- MINIMES : 12 équipes
- CADETS : 6 équipes
- JUNIORS : 6 équipes

Le challenge Interclubs a été remporté par LA BERRICHONNE devant CTT DÉOLS et TT BRENNE LE BLANC.

La coupe Mixte le dimanche 29 Mars à SAINT MAUR.

Participation moyenne.

Tableau 1 : 10 équipes

Tableau 2 : 4 équipes

Tableau 3 : 1 seule équipe

Le challenge Jeanine JAMET le 1^{er} Mai à BUZANCAIS.

7 équipes engagées en 1 seule division

- Compétitions individuelles :

Le 4^{ème} Tour du Critérium Fédéral.

Les finales départementales jeunes et seniors les 18 et 19 Avril à DÉOLS.

Très bonne participation aussi bien en jeunes qu'en seniors.

Pour finir la saison, il nous reste à organiser :

- Le P.P.P.
- Le 4^{ème} Tour du Challenge jeunes et 1^{ère} licence
- La journée féminine Indre / Cher à ISSOUDUN
- Les finales de la coupe de l'Indre.
-

4 – LICENCES

A ce jour, nous avons 1168 licences, le record est encore battu

660 Compétitions

82 Dirigeants

425 Loisirs

1 Liberté

5 – PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Rappel : elle aura lieu le 19 Juin 2026 à LUANT.

On est en train de préparer les envois pour les clubs. Ils doivent partir 1 mois avant la date de l'AG. Ces enveloppes contiennent le compte-rendu de l'assemblée générale de la saison dernière et le menu proposé.

Les vœux ainsi que la demande des mérites départementaux ont déjà été envoyés aux clubs.

Il est rappelé aux membres des commissions d'envoyer leur compte-rendu en WORD au comité avant l'AG et que ceux-ci ne durent pas plus de 5mm afin que l'AG ne finisse pas trop tard (ne pas donner trop de résultats car ceux-ci sont sur le site du comité).

6 – REPRÉSENTANTS AU 36 D'OR

La remise des 36 D'or a lieu le jour de l'AG. Sylvie ne pourra pas y assister.

Étant donné que le comité a présenté l'équipe féminine de l'Entente BERRICHONNE / BUZANCAIS qui évolue en Nationale 2 et le jeune Nathan SART de LA BERRICHONNE

Sylvie a demandé à Céline GOURDON si elle pouvait représenter ce soir là le comité car elle y allait peut être déjà pour LA BERRICHONNE.

Céline est d'accord. Merci à elle.

7 – TOUR DES COMMISSIONS

Arbitrage : Pascal BIZIEUX est à la recherche de JA1 et d'AR pour les Interclubs à LEVROUX .

Corpo : Bernard nous dit qu'il reste 4 matches à jouer dans chaque division. Il a bon espoir que tout soit joué avant la fin mai.

Il nous rappelle que les titres régionaux CORPO auront lieu le samedi 13 Juin 2026 à ISSOUDUN et que les équipes de l'INDRE auront obligation de participer sinon amende de la ligue.

Féminines:

Jeanine JAMET : le tour 3 a eu lieu le 1^{er} Mai à BUZANCAIS.

Céline nous dit qu'il y avait 7 équipes, 2 fortes et 5 moins fortes. Il a été décidé de ne faire qu'une seule poule de 7. Les joueuses étaient contentes car cela leur a permis de jouer des filles qu'elles n'ont pas l'habitude de rencontrer.

Très bon accueil de BUZANCAIS .

Céline nous rappelle que le 23 Mai, il y a la journée INDRE / CHER à ISSOUDUN.

Voici le programme de la journée :

Le matin, léger entraînement

L'après midi épreuve de doubles avec des équipes mixées INDRE et CHER.

Céline va s'occuper des récompenses du challenge pour l'assemblée générale.

Elle nous dit avoir discuter avec Isabelle COCHETEUX par rapport à la demande qu'a fait l'US TT LA CHATRE pour la création d'un championnat féminin.

Marielle : RAS

Vétérans : Alain nous dit que le championnat de France a eu lieu à CAUDRY (59). Une seule personne de l'Indre était qualifiée.

La coupe nationale vétérans a eu lieu à HAGUENAU (67). Aucune équipe de l'Indre n'était qualifiée.

Finances : Daniel nous dit qu'il sera absent à l'assemblée générale, c'est Eric qui le remplacera. Il a un souci avec les CORPO car il a du mal à se faire payer les factures.

Daniel pense que le bilan de la saison sera déficitaire et cela à cause de plusieurs choses :

Augmentation des frais d'arbitrages, des achats de récompenses, salaire d'Aurélien et baisse des subventions.

Il faut programmer une date pour les commissaires aux comptes.

Eric va envoyer la 3^{ème} facture le 1^{er} juin avec une date limite de paiement le 30 juin.

Mérites Départementaux :

Cette saison, il y aura 6 mérites d'or et 15 mérites d'argent

Pour les mérites de bronze, Eric attend le retour des clubs.

Récompenses : R.A.S.

Emmanuel a envoyé aux clubs un sondage sur leur salle (nombres de tables en compétitions)

Manu a reçu plusieurs réponses mais pas de tous les clubs. Questionnaires en cours.

Coupe de l'Indre : Nicolas étant absent, c'est Thierry qui nous lit le rapport

Les tirages au sort des demi-finales ont été effectués, les rencontres ont été lancées dans toutes les catégories. Date butoir le 31 Mai.

Rien à signaler

Thierry : l'étude du championnat féminin est au point mort sinon RAS

Handisport : Nicolas nous a envoyé son rapport

Le 28 Mars, Gabin et Aditya se sont déplacés à ST VULBAS près de LYON pour le dernier tour de l'Open National. Ils ont participé au Master avec 14 participants, ils ont terminés aux 2 dernières places, le niveau était beaucoup trop fort.

Les 18 et 19 Avril, il y avait les championnats de France jeunes à BOOS près de ROUEN. Gabin et Aditya étaient présents. Aditya terminera 8^{ème} sur 14 en simple et Gabin pour sa première participation décroche une médaille de bronze en simple.

Gabin et Aditya s'inclinent en ¼ de final du tableau double.

Les 2 et 3 Mai, Aditya s'est rendu à TOURS pour les championnats de France IMC (Infirmité Motrice Cérébrale).

Il décroche le titre de champion de France.

Aditya est qualifié pour les championnats de France Elite. Il ne va pas y aller car le niveau est encore inaccessible pour lui.

Coupe Mixte : Mélanie nous dit que la coupe mixte a eu lieu le 29 Mars à ST MAUR .

Il y a eu un peu moins d'équipes que la saison dernière, en tout 15 équipes.

Avec 1 seule équipe dans le tableau 3, celle-ci a été qualifiée au niveau régional sans jouer, c'est bien dommage.

Organisation :

Benjamin : RAS

Matériel : Sylvie avait demandé à Sébastien de réfléchir à la confection d'un podium déplaçable et pas lourd.

Il nous a présenté son travail et cela a convenu à tout le monde. Il sera fait en plexiglas, en 3 parties.

Il faut qu'il finisse le travail en collant le logo du comité et les numéros de place.

Sébastien doit monter la table qu'on a reçue de la ligue et qui est stockée dans notre local.

CDJT : le président de la CDJT Lucas LEBLOIS va partir travailler à CHATELLERAULT. Il va falloir trouver un remplaçant.

Il reste un mercredi matin de détection à organiser, ce sera à LE BLANC.

Retour sur le stage avec hébergement AUX CHARMILLES.

Très bon stage, les relations avec LES CHARMILLES sont bonnes et ils sont d'accord pour nous reprendre la saison prochaine

Pascal BEURROIS doit se renseigner auprès de CHATEAUROUX METROPLE pour la demande de chaises qui a été faite pour les Interclubs à LEVROUX.

ATD : Aurélien fait le tour de l'actualité :

- Interclubs régionaux : il a contacté les JA du département car nous avons besoin de 11 JA de travée et pour l'instant il y en a 7 qui ont répondu favorablement, c'est un bon début.
Il évoque aussi le problème du matériel : il faut au moins 250 chaises, des tribunesetc
Nous attendons une réponse de Fabien
- Festibeach : la gestion des écoles a été faite par l'académie et c'est le bazar.
On est dedans. Aujourd'hui nous avons eu une quarantaine d'enfants, pareil demain.
Mercredi matin, nous recevons le sport adapté, l'après midi les enfants des clubs et le soir nous organisons un tournoi avec les adultes.
Le festibeach se refait au mois de juin avec plus d'élèves.
- Le mercredi 20 Mai, il y aura le Premier Pas Pongiste. Aurélien relance les écoles
- Le samedi 23 Mai, il y aura le 4^{ème} tour du Challenge Jeunes et 1^{ère} Licence.
Le challenge Jeunes sera à LA BERRICHONNE et le 1^{ère} Licence à AIGURANDE ;

6 – QUESTIONS DIVERSES

Calendrier 2026/2027 : une première ébauche à été faite. Nous avons mis des dates pour les tournois départementaux, on attend la confirmation des clubs ainsi que les dates du Jeanine JAMET et de formation des AR et JA1.

Michel propose de rajouter un tableau à la Coupe Mixte. Ce tableau sera réservé aux licences loisirs qui n'ont pas plus de 550 points. Il faudra qu'il y a au moins 4 équipes d'inscrites.
Adopté à l'unanimité pour 1 saison.

Sylvie nous parle du P.P.S. : Parcours Prévoyance Santé. (modification du certificat médical)
Le P.P.S. sera applicable à partir du 1^{er} Juillet 2026 s'il est validé au conseil fédéral du 30 Mai 2026.
Voilà en quoi il consiste :

Pour le mineur, pas de changement il faudra remplir l'attestation pour mineur.

Pour les 18 à 64 ans, tous les ans il faudra aller chercher un QR Code sur internet qui remplace le certificat médical.

Et à partir de 65 ans, il faudra un Certificat Médical qui sera renouvelé à chaque changement de catégorie donc tous les 5 ans

Prochain comité directeur : 31 juillet 2026.

Fin de la réunion : 21H30